

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE  
ET LA RECHERCHE D'OPINION

Exposé de M. J.-R. RABIER  
directeur du Service de Presse et d'Information des  
Communautés Européennes  
au congrès de la "World Association for Public Opinion Research"

---

En choisissant le thème général de ce Congrès: "l'étude des marchés au cours des cinq prochaines années", les organisateurs se sont résolument placés sous le signe de l'avenir, de la prévision et même, je suppose, de ce qu'il est maintenant usuel de désigner par le mot de "prospective", c'est-à-dire l'étude cohérente de séries d'hypothèses dont la réalisation à long terme apparaît comme probable.

Le choix de ce thème et les travaux qu'il annonce intéressent tout particulièrement le représentant des Communautés européennes. C'est un fait que nos sociétés modernes, quelles que soient d'ailleurs la philosophie politique dont elles se réclament ou les techniques d'orientation économique qu'elles emploient, "se veulent progressives et non traditionnelles" (1). Elles recherchent leur signification et renforcent leur cohésion en projetant au futur l'image de ce qu'elles veulent être, plus encore qu'en se référant explicitement à ce qu'elles ont été ou à ce qu'elles sont. Mais cette orientation vers l'avenir est encore plus marquée dans une communauté toute nouvelle comme la Communauté européenne, qui a été précisément créée pour transformer les relations entre les Etats qui l'ont fondée et entre les peuples qui la composent. Pour une telle Communauté, même faiblement intégrée, et pour les Institutions, encore fragiles, qui l'encadrent, l'avenir est vraiment la dimension historique privilégiée.

+ + +

---

(1) Raymond ARON, "L'idéologie, support nécessaire de l'action", Res publica, BRUXELLES, 1960/3, p. 277.

Il m'a été demandé de vous parler de ce que la construction de l'Europe attend de la recherche d'opinion. Ce sujet est immense, et tant de compétences ici réunies m'effraient. Aussi n'essaierai-je pas de dresser un programme détaillé, pour l'établissement duquel j'aurais d'abord besoin de votre collaboration. Je me limiterai à esquisser devant vous quelques-unes des préoccupations les plus actuelles d'un directeur de l'Information, qui doit consacrer la majeure partie de son temps à l'action et qui fait appel d'ores et déjà à la critique, au conseil et au concours des éminents spécialistes des sciences sociales qui sont ici présents.

Mais avant même d'aborder ce point, il n'est peut-être pas inutile de situer sommairement l'état d'avancement et les perspectives prochaines de la construction d'une Europe unie.

## I

### L'INTEGRATION EUROPEENNE

Sans vouloir préjuger les lignes de force que les historiens de l'avenir découvriront dans l'histoire européenne d'après guerre, on peut tenir pour certain que les efforts de coopération intergouvernementale, la création d'institutions inter- ou supra-nationales d'un type nouveau, et plus généralement la mise en marche d'un processus complexe d'intégration visant à créer une Europe unie, constitueront l'un des éléments majeurs de cette époque.

En ce mois de septembre 1961, il y a exactement quinze années que Sir Winston CHURCHILL prononçait à l'Université de ZURICH ce discours étonnamment prophétique dans lequel il appelait de ses vœux la reconstitution de la famille européenne par l'association de la France et de l'Allemagne, et la création des Etats-Unis d'Europe. "Le temps presse, disait-il. Nous jouissons actuellement d'un moment de répit. Les canons ont cessé de tirer, les combats ont cessé, mais non pas les dangers. Si nous devons constituer les Etats-Unis d'Europe, sous quelque nom que ce soit, il faut commencer maintenant." (1)

---

(1) The Times, 20 septembre 1946.

"Time may be short. At present there is a breathing-space. The cannons have ceased firing. The fighting has stopped; but the dangers have not stopped. If we are to form the United States of Europe or whatever name or form it may take, we must begin now."

Mesurons le chemin parcouru depuis cette date. Il suffit de regarder autour de soi ou de lire les journaux avec un minimum d'effort dans la collecte des informations pour constater que l'Europe bouge.

+ + +

En une première étape, la plupart des Etats de l'Europe occidentale ont entrepris de coopérer de façon permanente et régulière, en dépassant les procédures diplomatiques traditionnelles, mais sans toutefois aller jusqu'à accepter des transferts de souveraineté à des institutions indépendantes. Ce furent la création, entre 1948-49, de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) et du Conseil de l'Europe.

Mais bientôt commença une nouvelle étape, pour laquelle les Etats ne se retrouvèrent qu'à six au départ, parce que les objectifs étaient plus ambitieux et les règles plus contraignantes. En 1951 était créée, dans un domaine initialement limité aux deux industries du charbon et de l'acier, la première Communauté européenne, laquelle, peu d'années après l'échec de la Communauté européenne de Défense, devait être élargie et approfondie par la création simultanée, en 1957, de l'Euratom et du Marché commun.

Enfin, tout récemment, le 17 juillet dernier, les chefs d'Etat ou de Gouvernement des six pays de la Communauté européenne, réunis à BONN, "soucieux de renforcer les liens politiques, économiques, sociaux et culturels qui existent entre leurs peuples", décidaient de "donner forme à la volonté d'union politique déjà implicite dans les traités" et de rechercher "les moyens qui permettraient de donner aussitôt que possible un caractère statutaire à l'union de leurs peuples".

Quelques semaines plus tard, le Gouvernement britannique, suivi de près par les gouvernements danois et irlandais, demandait officiellement, après plusieurs années de prudente expectative, à entrer en négociations en vue d'adhérer au Marché commun.

+ + +

Cette chronologie sommaire est évidemment insuffisante pour rendre sensible l'extraordinaire prolifération, en étendue et en profondeur, des forces sociales qui, dans l'aire géographique formée par les territoires des six Etats membres de la Communauté européenne (et même indirectement à l'extérieur), concourent avec une intensité croissante à intégrer cette unité internationale nouvelle, c'est-à-dire à accentuer dans tous les domaines d'activité la cohésion interne entre les personnes et les groupes composants; à différencier cette unité vis-à-vis de l'extérieur; à dégager progressivement, en partant des cadres institutionnels créés par les traités, des règles nouvelles pour l'exercice du pouvoir.

Je me garderai bien d'entrer ici dans un débat de caractère juridique ou politique sur les concepts de coopération et d'intégration. Vous ne me ferez pas dire, quelles que soient mes convictions personnelles, si la ligne d'évolution probable ou souhaitable de la Communauté européenne va dans le sens d'un statut de type confédéral ou de type fédéral. Moins encore userai-je des distinctions faciles et à vrai dire peu éclairantes entre "Europe des Patries" et "Europe des Peuples".

Je constate seulement, et j'invite les spécialistes des sciences sociales à constater avec moi, qu'un processus d'intégration est en cours au sein de la Communauté européenne. Cette intégration, ainsi que le notait récemment un "politicologue" français, a fait plus de progrès en une douzaine d'années qu'au cours des sept millénaires précédents. (1) Elle affecte, à des degrés divers, tous les domaines d'activité: les politiques économiques des Etats membres les uns vis-à-vis des autres et dans une certaine mesure vis-à-vis des Etats tiers, notamment vis-à-vis des Etats associés à la Communauté comme la Grèce, et les Etats ou Territoires d'Outre-Mer; les stratégies des entreprises, des organisations professionnelles et syndicales, qui anticipent la situation qui sera la leur à dater du 1er janvier 1970; les relations entre partis politiques et autres groupes liés entre eux par une même idéologie ou une communauté d'intérêt; les perspectives d'avenir des personnes elles-mêmes, notamment en ce qui concerne l'orientation, la formation ou la réadaptation professionnelles, la libre circulation des travailleurs, la libre prestation des services pour les professions libérales, etc. . .

---

(1) Pierre DUCLOS, "L'Europe et la science politique", Institut universitaire d'Etudes européennes, TURIN, 1959, p. 12.

Il n'est pas jusqu'à la politique extérieure des Etats membres de la Communauté européenne qui ne soit elle-même progressivement intégrée, ainsi que le montrent les consultations et confrontations de plus en plus fréquentes, au plus haut niveau de l'appareil gouvernemental. Dans un domaine moins spectaculaire, mais non moins important, celui de l'instruction et de l'éducation, des expériences comme celle des Ecoles européennes, qui ont été créées par accord intergouvernemental, et des projets comme celui de la future Université européenne montrent l'extension du processus d'intégration. Faut-il rappeler à ce sujet qu'au cours de leur réunion de BONN les chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé la création d'un "Conseil européen des Ministres de l'Education nationale" et l'élaboration d'un plan de coopération culturelle?

+ + +

Je me suis borné à décrire, laissant aux spécialistes le soin de vérifier, d'interpréter et peut-être même de mesurer les progrès de l'intégration européenne, en utilisant, par exemple, les critères établis par Karl W. DEUTSCH et ses collègues de l'Université de PRINCETON. (1)

Ce faisant, je n'ignore pas que ce processus d'intégration est loin d'être achevé, mais quelle société - même nationale - est jamais parfaitement intégrée? Les relations qui s'y nouent sont tantôt des relations de coopération et tantôt des relations de compétition, voire d'opposition. Le "consensus" n'est jamais exempt de tensions, de conflits et parfois même de crises. C'est même la fonction fondamentale du pouvoir, dans une communauté politique, que de conserver la cohésion et l'unité du groupe en arbitrant entre les forces sociales, c'est-à-dire en canalisant leurs poussées, en sélectionnant leurs projets, en sanctionnant leurs violations des règles communément acceptées.

Les deux différences essentielles qui me paraissent caractériser la Communauté européenne, au stade actuel d'intégration, par rapport aux communautés nationales qui lui ont donné naissance, sont les suivantes:

---

(1) Karl W. DEUTSCH, "Political Community at the International Level",  
NEW YORK, 1954.

1° La Communauté européenne n'a pas encore atteint ce que Pierre DUCLOS appelle son "seuil de politification". (1) Elle ne dispose pas d'un "appareil politique", d'un organe spécialisé dont la fonction exclusive serait le maintien de la cohésion et de l'unité du groupe, qui serait reconnu comme tel par la quasi totalité de la population et qui serait doté des pouvoirs correspondants, en particulier du monopole de l'usage légitime de la violence. Ses compétences restent limitées, principalement, à des activités de caractère économique; les pouvoirs de ses institutions sont généralement des pouvoirs de proposition et d'influence, mais rarement de décision; et même lorsqu'ils sont des pouvoirs de décision, il leur manque toujours les moyens d'exécution forcée, dont les Etats nationaux ont pris soin de ne pas se départir.

Sans doute, la Communauté européenne, au stade actuel, est-elle plus qu'une communauté économique. Elle est déjà, sous maints aspects, une "communauté de sécurité", au sens que DLUTSCH donne à ces mots, car les institutions qui l'encadrent et les relations qui s'y nouent permettent déjà d'escompter avec une certitude raisonnable et pour une longue période de temps, une évolution pacifique des rapports entre ses membres. (2) Mais elle n'est pas encore une communauté politique, même si elle l'annonce et la prépare, dans la mesure où "le marché commun des idées, des intérêts et des sentiments peut faire progresser le niveau de participation des individus et des groupes à la vie publique". (3) (4)

---

(1) Pierre DUCLOS, op.cit. p. 9

(2) K.W. DLUTSCH, op.cit. p. 33.

(3) J.L. QUERMONN, "Le problème de la cohabitation dans les sociétés multi-communautaires". Revue française de science politique, mars 1961, p. 52-53.

(4) Paul BARLAU, dans une étude publiée en septembre 1961 sous le titre "Britain and Europe - A Daily Mirror Spotlight on the Common Market", insiste de façon très pertinente sur cette perspective: "The first and fundamental point to get well and truly into our minds is that the movement to unite Europe, of which the European Economic Community and its Common Market are only one part, is essentially political. It has as its ultimate objective a political union of Europe, not necessarily a complete disappearance of national boundaries, monarchies and separate legal systems, but a federation of European states creating the United States of Europe in which major issues such as foreign relations and including, therefore, such matters as the declaration of war and the making of treaties, would be decided at the centre."

2° La Communauté européenne se différencie par un autre aspect des communautés nationales qui l'ont fondée. Les représentations collectives des groupes et personnes qui la composent et qui seraient susceptibles d'exercer une influence positive sur le processus d'intégration sont relativement faibles: peu étendus dans l'ensemble de la population, peu intenses si ce n'est dans certains milieux qui ne sont peut-être pas d'ailleurs les plus influents, et probablement mal enracinées faute d'épaisseur historique. Or l'importance de ces idées, de ces sentiments et de ces images, qui se forment à différents niveaux dans le psychisme des groupes, est généralement reconnue comme décisive en ce qui concerne le développement du processus d'intégration. Pas de groupe intégré sans "we-feeling", qu'il s'agisse de ces petits groupes d'écoliers, de "blousons noirs" ou de joueurs de boules si subtilement étudiés par la sociométrie américaine, ou de vastes ensembles comme la nation et la communauté supranationale, dont l'exploration en profondeur semble avoir moins retenu jusqu'ici l'attention des psycho-sociologues. (1)

+ + +

Il serait imprudent de ma part de me lancer sans enquêtes préalables dans une explication de cette pauvreté des représentations collectives concernant la Communauté européenne. Je voudrais seulement esquisser quelques explications possibles, à titre d'hypothèses de travail.

a) Pendant très longtemps, en particulier pendant tout le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, la création d'une Europe unie, plus ou moins confondue avec de nombreux projets de désarmement des nationalismes et d'organisation des relations internationales, a été considérée comme une utopie. (2) Cette utopie pouvait bien séduire quelques esprits d'avant-garde - poètes, philosophes ou hommes politiques -, elle demeurait suspecte aux yeux des groupes dominants et laissait la grande masse indifférente. Aujourd'hui, alors même que l'intégration européenne est devenue une réalité, au moins dans le domaine économique, et qu'elle se présente à un nombre croissant de "leaders" ou de "cadres" comme un

---

(1) Voir Mikel DUFRENE, "La psychologie des vastes ensembles et le problème de la personnalité de base". *Traité de Sociologie*. Presses universitaires de France, PARIS 1960, Tome II.

(2) Voir notamment l'étude de Pierre REMOUVIN: "L'idée de Fédération européenne dans la pensée politique du XIXème siècle". Clarendon Press, OXFORD, 1949.

objectif politique à atteindre, la perception de cette réalité reste confuse et cet objectif n'entre que rarement - ce fut toutefois le cas en France, lors des débats sur la Communauté européenne de Défense - dans les zones conscientes du psychisme populaire. Et encore cet exemple de la Communauté européenne de Défense nous incite-t-il à penser que les réticences, résistances et oppositions ouvertes à l'intégration européenne trouvent, dans certains secteurs influents de nos sociétés, une résonance affective plus forte que les éléments favorables.

b) Une autre ligne d'explication m'amène à rappeler que l'initiative de créer la Communauté européenne, c'est-à-dire de négocier, conclure et faire ratifier les traités correspondants, est d'origine gouvernementale, et non d'origine populaire. S'il est vrai, au moins dans certains de nos pays, comme l'a écrit Raymond ARON, que les régimes et les gouvernements sont rarement crédités de leurs succès, mais toujours tenus pour responsables de leurs échecs, il serait encore plus vrai de noter que, non seulement la Communauté européenne partage ce sort, mais en outre que les appareils gouvernementaux et les politiques nationales font presque toujours écran entre les populations et les institutions européennes. Allons plus loin, et demandons-nous si ces institutions ne courent pas le risque de cumuler les oppositions qui combattent chacun des gouvernements des Etats membres, sans peut-être tirer grand profit des soutiens dont ils bénéficient?

Cet handicap peut lui-même être analysé sous trois aspects:

- les modalités et résultats les plus visibles de l'intégration européenne ressortissent au domaine économique, revêtent de ce fait un caractère assez technique, mettent en jeu des institutions nombreuses et complexes, d'où l'absence d'images nettes et de visages personnalisés auxquels le psychisme populaire pourrait s'attacher;

- l'appareil de conditionnement social ressortit à peu près exclusivement au cadre national, qu'il s'agisse d'enseignement (pensons à l'enseignement de l'histoire!), d'éducation générale et

notamment civique, ou d'information: ce sont les gouvernements ou des puissances plus ou moins étroitement contrôlées par eux qui orientent, soutiennent et parfois sanctionnent la presse, la radio, la télévision, les actualités cinématographiques, etc. . . ;

- enfin, si l'on peut, dans certains de nos pays, déplorer le manque de participation des citoyens à la vie politique nationale, il faut bien reconnaître que cette participation n'a pas même ses instruments en ce qui concerne le fonctionnement des institutions européennes: l'Assemblée parlementaire de la Communauté n'est pas encore élué au suffrage universel direct, les partis politiques ne concèdent qu'une place limitée, dans leurs programmes et leur action, aux options pour ou contre l'intégration européenne.

+ + +

Il serait facile, et certains n'y manquent pas, mêlant l'observation scientifique et l'idéologie, de tirer argument de cette relative faiblesse des représentations collectives de caractère supranational pour conclure à l'impossibilité d'un développement - et notamment d'un développement politique - de l'intégration européenne. Mais ici encore nous nous interdirons d'exposer toute option personnelle, nous limitant à deux remarques.

La première est que ceux-là mêmes qui prétendent subordonner toute initiative nouvelle de caractère intégrationniste à une maturité suffisante des esprits se montrent souvent hostiles à toute mesure d'éducation, d'information ou de consultation populaire susceptible d'accélérer cette maturation des esprits, par exemple en s'opposant à la création d'une Université européenne ou à l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel direct.

La seconde remarque, c'est que la sociologie moderne, rejoignant sur ce point des auteurs plus anciens, nous a rendus familiers avec les phénomènes d'inertie qui se traduisent par des dysharmonies dans l'évolution, par exemple, de la technologie et des diverses institutions politiques, économiques, sociales, juridiques, culturelles, les unes par rapport aux autres, et par des retards dans

l'adaptation des représentations et des comportements à cette évolution. Les groupes les plus fortement intégrés, par exemple les nations, ne sont pas à l'abri de ces phénomènes, souvent générateurs de conflits. S'il est vrai que l'on observe un décalage entre les aspects économiques et les aspects psychiques de l'intégration européenne, il ne serait pas moins intéressant d'étudier l'inadaptation de certaines institutions politiques, juridiques, scientifiques, scolaires de nos Etats d'Europe occidentale, ou encore de nos mythologies nationales, aux conditions actuelles de production et d'échange des biens, de circulation des personnes et de communication des messages. (1)

La nation, après tout, est du point de vue psych-sociologique une réalité parmi d'autres, et l'étude des effets sur le psychisme profond de nos peuples des gigantesques progrès techniques de ces quinze dernières années ou des modifications intervenues dans la répartition du pouvoir à travers le monde pourrait s'avérer aussi fructueuse pour les psycho-sociologues que celle de l'introduction de la culture humide du riz chez les Tanala de Madagascar. (2)

+ . +  
+

Ainsi que nous l'avons dit, il ne s'agit pas pour nous, ici, de pronostic, mais de recherche: recherches, d'une part, sur les structures psychiques de nos sociétés européennes en voie d'intégration, et notamment sur les tensions, conflits et crises que l'on peut y déceler; recherches, d'autre part, sur les moyens d'éducation et d'information susceptibles de remédier à ces tensions, de prévenir ces conflits et ces crises, et de faire prendre conscience à la masse des citoyens des progrès de l'intégration européenne.

Objectif ambitieux. Tâche immense, mais à l'intérieur de laquelle il est sans doute possible d'indiquer des ordres d'urgence. Vous ne serez pas surpris si ces ordres d'urgence s'inscrivent directement en réponse à votre question: "qu'est-ce que la construction de l'Europe attend de la recherche d'opinion?"

- 
- (1) Nous ne doutons pas qu'un profit certain ne pourrait être tiré, par exemple, d'une étude psychologique - et peut-être même psychanalytique - de la "grandeur" française, de l'"insularité" britannique, de la "neutralité" suisse, etc. . . .
- (2) Ceci dit sans vouloir diminuer l'importance des travaux de LINTON et KARDINER . . .

II

RECHERCHES SUR LES STRUCTURES PSYCHIQUES DES  
EUROPÉENS

L'une des recherches les plus urgentes me paraît être celle qui aurait pour objet l'établissement progressif, dans la ligne des travaux de KARDINER et LINTON, en ce qui concerne la psycho-sociologie, de Van WAGENEN et DEUTSCH, en ce qui concerne la science politique, d'une sorte de "carte de base" de la personnalité européenne, et notamment des peuples de la Communauté européenne, carte de base qui rassemblerait et illustrerait, suivant des critères homogènes, le maximum de renseignements sur les configurations de comportements, les représentations collectives et les systèmes d'institutions par lesquels les populations considérées se distinguent des autres et présentent des similitudes entre elles. De même que le géographe, l'économiste ou l'urbaniste inscrit ses hypothèses, ses projets et les résultats de ses recherches sur un fond de carte qui lui fournit un certain nombre d'indications de base concernant le relief, les moyens de communication, la répartition de la population etc., il semble qu'un travail analogue, encore que beaucoup plus difficile à réaliser, serait très apprécié de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont appelés à développer leur activité au plan européen: industriels, spécialistes des études de marché, de la publicité ou des "public relations", détenteurs de "mass media", hommes politiques, dirigeants de syndicats, etc. . .

Le président-directeur général d'une importante société de l'industrie automobile écrivait naguère que, dans le Marché commun, "les entreprises qui auront le plus de succès sont celles qui pourront, avec plus de soins, prévoir les désirs et les besoins du consommateur, et les satisfaire au-delà des habitudes et des désirs actuellement existants". Il ajoutait aussitôt que "la mise en application du Marché commun n'efface pas comme par miracle les disparités considérables qui existent d'un pays à l'autre, et parfois même d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays" et que "ce marché de 165 millions d'individus ne saurait se définir en quelques phrases." (1)

---

(1) H.T. PIGOZZI, président-directeur général de SIMCA.  
Le Miroir de l'Information, 3 mai 1959.

Je ne doute pas que de nombreuses études aient déjà été faites ou soient en cours pour le compte d'industries particulières, mais comme le remarquait l'auteur d'un récent ouvrage sur les études de motivation, "le secret commercial et l'absence de financement spécifique pour une recherche plus 'fondamentale' - qui n'aurait pas pour but la résolution de problèmes commerciaux précis - ont jusqu'à maintenant empêché la constitution d'un tel savoir commun." (1)

Un tel savoir commun devrait être complété, ainsi que nous y invitent KATONA et LAUTERBACH, par des "recherches sur les différences de comportement des individus et des groupes à l'égard des produits nationaux et des produits étrangers" et, autant que possible, sur les motivations de ces comportements. (2) Mais ces recherches ne devraient pas se limiter aux aspects économiques du comportement: les divers types de représentations collectives que les groupes sociaux de nos pays se forment sur leur propre nation et sur les autres devraient être soigneusement étudiés, en particulier les stéréotypes qui résultent d'une éducation et d'une information insuffisante ou partielle. Ces diverses recherches devraient sans doute être menées simultanément, suivant des techniques harmonisées, de façon à rechercher les corrélations éventuelles entre les attitudes correspondant aux différents niveaux des échelles de distance sociale: acceptation dans la famille par mariage, relations de voisinage, concitoyenneté, etc. . .

Enfin, les attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne considérée comme initiative délibérée des gouvernements de plusieurs pays d'Europe et comme appel à la participation consciente des producteurs, des consommateurs et finalement des citoyens devraient faire l'objet, dans ces pays, d'une étude approfondie, beaucoup plus approfondie que les sondages d'opinion qui ont été effectués depuis une dizaine d'années.

En reprenant notamment les suggestions présentées par M. LINDON, en 1959, au congrès de BRIGHTON de la "World Association for Public Opinion Research", sur le problème général des recherches sur les attitudes politiques, il conviendrait d'examiner, dans nos différents pays et, à l'intérieur de chacun, dans les divers milieux, quel est l'intérêt des individus pour ces problèmes et pour quel aspect de ces problèmes, quel est le

---

(1) Joachim MARCUS-STELIFF, "Les études de motivation", Hermann, PARIS 1961, p. 68-69.

(2) Cf. P.L. RLYNAUD, "La psychologie économique", Rivière, PARIS 1954.

niveau d'information à ce sujet, comment cette information a-t-elle été reçue, quelle est l'image qui s'en dégage, quelles sont les réactions affectives et intellectuelles des sujets, comment sont-elles exprimées dans les comportements, etc. . . (1) Mais en outre, il faudrait tenter de discerner les causes profondes de ces réactions, d'établir dans quelle mesure elles diffèrent de celles qui déterminent les attitudes politiques nationales, de les hiérarchiser suivant leur influence actuelle ou potentielle, etc. . .

En dépit des travaux qui ont déjà été faits suivant les méthodes classiques de sondages d'opinion, il faut bien reconnaître que nous sommes très mal renseignés sur les attitudes des Européens à l'égard de l'Europe. (2)

Nous savons, certes, qu'une majorité d'attitudes positives se dégage, dans tous les pays membres de la Communauté européenne, et même dans quelques autres qui n'en font pas encore partie, en faveur de l'union des peuples de l'Europe, tandis que les oppositions sont numériquement faibles, avec une large zone d'indécis. Mais on peut se demander avec Alain GIRARD si cette attitude n'est pas fondée sur une sorte de modèle idéal, qui serait d'autant mieux accepté que sa concrétisation semblerait lointaine, non directement concernante, moins encore affectante, pour l'individu. A noter que, lorsque s'ouvre dans l'opinion publique une concurrence entre des centres d'intérêt rattachés à des problèmes nationaux d'une part (guerre d'Algérie en France, réunification en Allemagne), et à des problèmes européens d'autre part, la grande masse de l'opinion, conditionnée, il est vrai, par de puissants appareils nationaux d'information, se concentre sur les premiers au détriment des seconds. Enfin, il ne semble pas que la construction de l'Europe suscite des résonances affectives ou corresponde à des réactions spontanées: les positions favorables à l'Europe augmentent à mesure que s'élève le degré d'instruction et, à ce qu'il semble, l'âge n'exerce qu'une influence assez faible.

En conclusion, cette majorité d'attitudes favorables correspondrait à l'image d'une construction de l'Europe perçue comme une oeuvre de raison idéalisée. Elle trouverait son soutien dans les cadres moyens

---

(1) Revue internationale des Sciences sociales, 1960, p. 321 - 324.

(2) Cf. Alain GIRARD, "L'opinion publique et l'union de l'Europe", dans l'ouvrage collectif "Quelle Europe?", Fayard, PARIS, 1958.

et supérieurs et dans les milieux qui sont déjà sensibilisés, par formation, idéologie ou activité, aux grands problèmes d'ordre économique et politique.

Ce bagage de connaissances est loin d'être inutile, au moins pour fournir des hypothèses de travail en vue de recherches nouvelles, mais il est très insuffisant pour développer une action d'information et de formation d'une certaine ampleur.

Un important projet de recherche, à la réalisation duquel plusieurs instituts spécialisés sont d'ores et déjà associés, a précisément pour but de décrire, mesurer et expliquer les comportements, les attitudes et les opinions des Européens à l'égard de l'Europe qui s'unit. En particulier, on recherchera dans quelle mesure l'intégration européenne entraîne des sentiments de sécurité, de bien-être ou de progrès, quels sont les centres d'intérêt majeurs, les réticences ou les résistances dominantes dans les différents milieux et groupes.

Cette recherche se raccordera à celle qui est actuellement en cours sur "les aspirations de la jeunesse d'Europe occidentale" et à toutes celles qui, nous l'espérons, se développeront sur des voies convergentes, par exemple dans le domaine de la sociologie des "mass media".

+ + +

Ainsi que vous le voyez, la construction de l'Europe attend beaucoup de la recherche d'opinion. Mais, d'un autre côté, ses constructeurs ont l'immodestie de penser qu'ils apportent beaucoup aux spécialistes des sciences sociales.

Dans un monde en transformation rapide et profonde, l'intégration de l'Europe -- même si elle reste encore limitée en étendue et en intensité -- constitue un champ d'observation et d'expérience du plus haut intérêt pour l'avancement de ces jeunes sciences. L'étude psycho-sociologique du consommateur, de même que celle du citoyen, sont encore dans l'enfance, et il est probable que les périodes de transition sont les plus favorables pour améliorer nos connaissances sur l'homme et sur la société.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit finalement, du moins pour tous ceux dont la préoccupation principale n'est pas d'augmenter la vente d'un produit, ni même de favoriser une idéologie, fût-elle "européenne", mais, suivant la belle définition d'ALLPORT, de "comprendre et expliquer la manière dont les pensées, les sentiments et les comportements des individus sont influencés par la présence réelle, imaginaire ou implicite d'autres êtres humains". (1)

---

---

(1) Cité par MARCUS-STLIFF, op.cit., p. 122.